

## Déclaration préalable des élu.e.s FSU

CT du 28 février 2022

Monsieur le Questeur,

**A chaque réunion du CT, ou presque, une réorganisation de services est présentée.**

**Or nous faisons le constat qu'à chaque fois, et quels que soit la qualité des arguments que développent en séance les représentants du personnel, l'organisation proposée est mise en œuvre sans tenir compte ni de nos remarques, ni de nos propositions.**

Vous aviez, Monsieur le Questeur, donné votre accord de principe il y a quelques mois à la mise en place – suite à notre proposition - d'une procédure permettant de préparer en deux temps l'examen des réorganisations d'ampleur :

- un temps préalable en Comité de dialogue social, afin de débattre des grandes lignes du projet de réorganisation. Cela permettrait aux représentants des personnels, après avoir recueilli l'avis des collègues concernés, d'exprimer des points d'alerte et des propositions, avant la phase de finalisation des projets.
- Ensuite, quelques semaines plus tard, la présentation au Comité technique.

Nous attendons toujours la mise en œuvre concrète de cette proposition.

Il est un projet de réorganisation qui nous semble devoir faire l'objet de cette procédure, et nous vous avons interpellé sur le sujet à la mi-février, c'est celui de la **réorganisation du Pôle DATAR**, qui prévoit en particulier le transfert en son sein de la Direction Urbanisme, Logement et politique de la ville (DULPV), qui fait partie actuellement du pôle TIMCV, ainsi que la restructuration de la Direction de l'ingénierie et de l'action territoriales (DIAT).

Ce projet impacte fortement l'organisation des services.

Il apparaît que les agents de la DULPV ont été informés seulement en février des détails du projet de réorganisation, qui a été présenté comme abouti, sans qu'ils aient été concertés au préalable. Il a été précisé aux agents de la DULPV que ce projet serait présenté en l'état au CT dès le mois de mars. Cette présentation soudaine et brutale a été perçue parfois très douloureusement par des collègues, qui s'interrogent sur l'évolution de leurs missions et sur l'organisation future de leur travail.

Quant aux agents de la DIAT, ils n'ont à ce jour pas été concertés.

Nous demandons donc :

- Le report de la présentation du projet au CT, qui est semble t'il envisagée pour le 28 mars.
- l'organisation dès que possible, d'un temps de dialogue social avec les représentants du personnel, préalablement à toute présentation du projet de réorganisation au Comité technique.
- La garantie de la mise en place d'une concertation approfondie avec les agents des deux directions (DULP, DIAT)

Nous demandons, dans ce cadre à ce que les représentant.e.s du personnel participer à la réunion annoncée pour le 15 mars en direction des agents de la DULP.

Merci de votre attention.